

Fraisage conventionnel niveau 1

Formation continue

Durée

20 jours

Support

Fascicule

Coût

330 € HT/jour + coût matière

Domaines de formation

Chaudronnerie-Usinage

Prérequis

Niveau initiation fraisage conventionnel

Objectifs

- Assurer la préparation et le réglage de la machine.
- Décoder les différentes indications d'usinage portées sur le plan.
- Réaliser les opérations courantes rencontrées en fraisage.
- Travailler en toute sécurité.

Programme détaillé

Description de la machine

- Les différents types de machines
- Les différents organes
- Les valeurs de déplacements

Désignation des outils

- Les fraises en acier rapide
- Les fraises à plaquettes carbure
- La classification des fraises
- Les différentes sortes de fraises

Caractéristiques de coupe

- Les angles de coupe
- Les vitesses de coupe et de rotation
- Les avances et les profondeurs de passes

Réalisations d'opérations courantes

- Réglage de la tête et de l'étau
- Surfaçage
- Mise aux dimensions
- Epaulement - tenon
- Escalier
- Rainurage (à la fraise 2 tailles et 3 tailles)
- Clavetage, Perçage
- Alésage (à l'alésoir machine et à la tête à aléser)
- Usinage en V, en T, en queue d'aronde

Fraisage conventionnel niveau 1

Formation continue

- Pente, Traçage, Bridages divers
- Fraisage en mandrin diviseur
- Rayonnage sur plateau circulaire

Calculs d'atelier

- Système décimal - fractions
- Rapports et proportions
- Pente, Théorème de Pythagore

Tolérancements d'usinage

- Géométrie, dimensionnel, d'état de surface

Prévention des risques professionnels

- Règles générales d'utilisation des machines-outils
- Précautions liées à l'usinage

Moyens pédagogiques

Fraiseuse conventionnelle, outillage, moyens de contrôle et EPI

Modalités de suivi et d'évaluations

Quizz et mise en situation

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de Handicap

Veuillez consulter notre [démarche handicap](#)

Une question ? Besoin d'un accompagnement ?

Nos conseillers sont là pour vous guider :

Email : contact@aforp.fr

Dernière mise à jour : 14/03/2025